

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
**Soing-Cubry-
Charentenay**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 10 juin, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13

Etaient présents : M. PIERRE Didier, Mme GLAUSER Maryse, M. SEYLLER Richard, M. FIGARD Xavier, M. VOITOT Jean-Luc, M. CHALMIN Thierry, M. GIRARDET Hervé, Mme GILLET Martine, M. CHEVALIER Sébastien, Mme ROUSSEL Nadège, M PETIT Cédric, Mme BARBEROT Juliette, M. MILLOT Jean-François.

Convocation du
04/06/2020
C.R. affiché le 15/06/2020
Le Maire,

Absents excusés : M. MORAND Lionel, M. ROBERT Gilles

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Xavier FIGARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'IL a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des membres des commissions de travail
- Indemnités des élus
- Affectation de résultat budget communal 2019
- Affectation de résultat budget eau-assainissement 2019
- Présentation du budget communal 2020
- Présentation du budget eau-assainissement 2020
- Questions diverses.

Désignation des membres des commissions de travail

Le Conseil Municipal procède à la nomination des membres des différentes commissions de travail: il est proposé 6 membres par commission (4 élus en majorité et 2 élus en minorité), avec la possibilité d'inviter des membres extérieurs au Conseil Municipal avec des compétences recherchées pour différents projets.

Les commissions de travail :

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Pour : 13
Contre : 0
abstentions : 0

Budget : Tous les conseillers municipaux
Responsable : le Maire

Animations – sports – loisirs - fêtes et culture :

BARBEROT Juliette-ROUSSEL Nadège-CHEVALIER Sébastien-GILLET Martine-
MORAND Lionel-PETIT Cédric
Responsable : BARBEROT Juliette

Eau – assainissement –environnement :

SEYLLER Richard-CHALMIN Thierry-MILLOT Jean-François-PETIT Cédric-
ROBERT Gilles-FIGARD Xavier²
Responsable : SEYLLER Richard

Forêts – agriculture :

GLAUSER Maryse-CHALMIN Thierry-GIRARDET Hervé-ROBERT Gilles-
VOITOT Jean-Luc- FIGARD Xavier-
Responsable : Thierry CHALMIN

**Tourisme (camping, haltes fluviales, zone de loisirs)
vie économique :**

SEYLLER Richard-MILLOT Jean-François-CHEVALIER Sébastien-ROUSSEL Nadège-
VOITOT Jean-Luc-GILLET Martine
Responsables : MILLOT Jean-François

Urbanisme – cadre de vie :

GLAUSER Maryse-GIRARDET Hervé-SEYLLER Richard-PIERRE Didier- MORAND
Lionel- PETIT Cédric
Responsable : GLAUSER Maryse

Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Président : Le Maire

Section de Soing : ROUSSEL Nadège-ROBERT Gilles

Section de Cubry-Les-Soing : GILLET Martine

Section de Charentenay : VOITOT Jean-Luc

***Indemnités de
fonction des élus***

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 13
Pour : 13
Contre : 0

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi (articles L2123-23 et L2123-24) ;

Considérant la volonté du Maire de bénéficier d'une indemnité à un taux inférieur au taux fixé par la loi ;

abstentions : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités des élus à compter du 26 mai 2020 comme suit :

Le Maire 20.85% de l'indice brut terminal de la FPT
Maires Délégués : 10.45% de l'indice brut terminal de la FPT
Adjoints : 8.40% de l'indice brut terminal de la FPT.

**Affectation de
résultat du
Budget
Communal 2019**

Après s'être fait présenter par Monsieur le Maire les montants d'affectation des résultats pour le budget communal : affectation au R1068 de 110 601.92€ et au R002 de 149 886.16€,
Et pour le budget eau-assainissement : affectation au R002 de 57050.16€,

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 13
Pour : 13
Contre : 0
abstentions : 0

L'Assemblée approuve ces montants à l'unanimité.

**Présentation du
Budget communal
2020**

Monsieur le Maire présente les grandes lignes (dépenses et recettes) du budget communal.

**Présentation du
budget eau-
assainissement
2020**

Monsieur le Maire présente les grandes lignes (dépenses et recettes) du budget eau-assainissement.

**Achat
photocopieur
couleur**

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 13
Pour : 13
Contre : 0
abstentions : 0

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le contrat de maintenance conclu avec BUROCOM pour l'entretien du photocopieur arrive à échéance et qu'il y a lieu de le renouveler. La proposition est faite de renouveler le matériel et de passer à un photocopieur couleur.

Le montant de la proposition faite par BUROCOM pour le copieur couleur CANON IRAdxc 3720i est de 3660€ HT avec socle et chargeur recto-verso.

Le contrat de maintenance est proposé pour 20000 copies noir et blanc (0.006€ HT la copie noir et blanc) par an et 2000 copies couleur (0.06€ la copie couleur) par an, contrat connectique comprenant la e-maintenance, le tout pour un montant de 30€HT

par trimestre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir la proposition faite par BUROCOM pour l'achat du photocopieur couleur,
- DECIDE de retenir la proposition de maintenance faite pour ce photocopieur,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces opérations et à leur financement,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de chaque année concernée.

Questions diverses

- Un administré demande l'autorisation d'installer une cabane à frites sur l'aire de jeux pour une association extérieure à la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, refuse cette proposition.
- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'avancée sur la mise à jour du site internet et indique qu'il se tiendra disponible de manière générale pour les conseillers les samedis matins de 10h à 12h.
- Madame Coudry remercie la commune pour le don des masques.
- Concernant la pétition, Monsieur le Maire a demandé les noms des signataires.

Une prochaine réunion sera programmée avec les signataires afin de débattre de la situation.

- Un conseiller revient sur le budget communal sur la section « vêtements de travail » en se demandant si l'employé communal est bien équipé en EPI (Equipements de protection individuelle).
- Il est demandé par un autre conseiller si la commune a voté une taxe d'aménagement. La réponse est négative.

Séance levée à 23h30

Le Maire

Didier PIERRE

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Signature</i>
PIERRE Didier	
GLAUSER Maryse	
SEYLLER Richard	
CHALMIN Thierry	
FIGARD Xavier	
BARBEROT Juliette	
CHEVALIER Sébastien	
GILLET Martine	
GIRARDET Hervé	
MILLOT Jean-François	
MORAND Lionel	Absent excusé
PETIT Cédric	
ROBERT Gilles	Absent excusé
ROUSSEL Nadège	
VOITOT Jean-Luc	

